

FAITS SAILLANTS

RÉSULTATS FINANCIERS 2022-2023

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2023

3 NOVEMBRE 2023

Faits saillants de l'exercice financier 2022-2023

Budget	Revenus	Dépenses	Excédent	Masse salariale
1 426 M\$	1 809 M\$	1 487 M\$	322 M\$	1 138 M\$

Sommaire des résultats financiers

Pour l'année scolaire 2022-2023, le Centre de services scolaire de Montréal, (ci-après le « Centre de service scolaire ») a réalisé un excédent de 322 M\$ comparativement à un excédent redressé de 38 M\$ en 2021-2022.

L'excédent est attribuable en grande partie à l'application au 1^{er} juillet 2022 du chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations » (ci-après OMHS) et de la subvention du gouvernement qui a été comptabilisée en conformité avec la norme sur les paiements de transfert, engendrant un revenu de subvention de 300 M\$ en 2022-2023 pour les dépenses attribuables avant le 1^{er} juillet 2022.

Résultat net et résultat net ajusté¹

En excluant les éléments spécifiques présentés dans le tableau 1, l'excédent net ajusté¹ de l'exercice 2022-2023 a été de 15,1 M\$ comparativement à un excédent net ajusté de 2,8 M\$ pour l'exercice 2021-2022.

Mesures non conformes aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public

En plus de fournir des mesures du résultat net selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCCSP), nous avons inclus certaines mesures du résultat net non conformes aux NCCSP. Ces mesures sont présentées à titre d'information relative, elles n'ont pas de sens normalisé par les NCCSP et elles ne peuvent pas être comparées à des mesures, du même type, présentées par d'autres organismes du secteur public.

Tableau 1

Ajustements au résultat net ¹		
	30 juin 2023 \$	30 juin 2022 (non redressé) \$
Excédent (déficit) de l'exercice	321 770 869	56 448 267
Revenus de subvention relativement aux OMHS pour les dépenses attribuables avant le 1 ^{er} juillet 2022	(299 944 408)	
Excédent (déficit) révisé	21 826 461	56 448 267
Impacts financiers liés à la pandémie de COVID-19	(6 804 776)	13 523 009
Provision relative aux offres salariales de 2020-2021		(70 207 664)
Provision relative au maintien de l'équité salariale de 2020-2021		(13 474 862)
Allocations à recevoir pour les provisions de 2020-2021	(6 772 881)	12 575 763
Provision relative aux offres salariales des cadres de 2021-2022	(3 288 997)	3 425 050
Provision relative au maintien de l'équité salariale des cadres de 2021-2022		588 252
Provision offres salariales du gouvernement pour la convention collective de 2023-2028	10 150 463	
Excédent net ajusté ¹	15 110 270	2 877 815

¹ Consulter le tableau 1 « Ajustements au résultat net » et la section « Mesures non conformes aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public ».

Principaux facteurs affectant les résultats

Les principaux facteurs ayant un effet sur les résultats du Centre de services scolaire sont les suivants :

La pénurie de personnel dans la région métropolitaine de Montréal engendre une pression à la hausse sur les salaires dans le secteur privé. Les conditions salariales étant établies à l'échelle provinciale pour les centres de services scolaires, ces derniers doivent composer avec un taux de roulement du personnel plus élevé et investir d'avantage d'efforts et de ressources dans le recrutement du personnel, ce qui a un impact sur les coûts liés à la gestion de la main d'œuvre au sein des établissements d'enseignement et des services administratifs centraux. Dans le contexte actuel, les effectifs réduits dans certaines catégories d'emplois ont entraîné des économies.

La surchauffe du secteur de la construction dans la région métropolitaine de Montréal exerce une pression à la hausse sur les coûts de construction et de rénovation, créant un écart important entre les coûts de projet estimés par le ministère de l'Éducation au moment de leur approbation et les coûts réels des projets au moment de leur réalisation. Les écarts de financement nous sont généralement compensés au cours des exercices financiers futurs, occasionnant un décalage au niveau de la trésorerie.

Les perturbations de la chaîne d'approvisionnement à l'échelle planétaire sont toujours présentes et engendrent une pression à la hausse sur la disponibilité et les prix des marchandises.

La variation des clientèles des secteurs jeunes, adultes et de la formation professionnelle a un impact direct sur les revenus de subvention de fonctionnement du ministère de l'Éducation, les revenus liés à la taxe scolaire, les revenus liés aux droits de scolarité et frais de scolarisation, ainsi que les dépenses de fonctionnement.

La croissance liée à l'indexation et aux avancements d'échelons des salaires et des avantages sociaux a un impact sur les revenus de subvention du ministère de l'Éducation et sur les charges de fonctionnement.

Le coût de soutien des besoins d'espace, incluant le développement de nouveaux espaces et le maintien d'espaces existants, a un impact direct sur les charges liées aux activités d'investissement et sur les dépenses de fonctionnement.

La hausse des taux d'intérêts a un impact direct sur les frais financiers liés principalement aux emprunts temporaires et aux avances du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal (CGTSIM). La hausse

des taux d'intérêts a également un impact direct sur la valeur de ses obligations au titre des prestations constituées du régime collectif d'avantages complémentaires à la retraite.

Les centres de services scolaires de l'Île de Montréal effectuent des emprunts temporaires auprès du CGTSIM à titre de marge de crédit pour financer leurs opérations puisque qu'il y a un important décalage entre les sorties de liquidités et les encaissements de subventions du ministère de l'Éducation.

Les avances reçues du CGTSIM portent intérêt au taux moyen mensuel pondéré des emprunts à court terme et autres soldes créditeurs du système de financement à court terme du CGTSIM. Ce taux d'intérêt ne doit pas excéder le taux CDOR majoré de 0,3%. Au 30 juin 2023, le solde des avances du CGTSIM est de 181 M\$ au taux d'intérêt de 4,18 % (178 M \$ au taux de 0,56 % au 30 juin 2022). Chaque fluctuation de 1 % du taux d'intérêt sur le solde en fin d'exercice ferait augmenter ou diminuer les charges de 1,8 M\$.

Analyse des résultats

Pour l'année scolaire 2022-2023, le Centre de services scolaire a réalisé un excédent de 322 M\$ comparativement à un excédent non redressé de 56 M\$ en 2021-2022 (excédent redressé de 38 \$ pour 2021-2022).

Revenus

Les revenus ont augmenté de 371 M\$, passant de 1 438 M\$ en 2021-2022 à 1 809 M\$ en 2022-2023, une hausse de 26 %.

L'augmentation des revenus s'explique en grande partie par les revenus de subvention de 322 M\$ constatés en 2022-2023 relativement aux OMHS pour les dépenses attribuables avant le 1er juillet 2022. Ces revenus sont répartis dans la subvention d'investissement (206,7 M\$) ainsi que dans la subvention d'investissement reportée (115,3 M\$).

En plus des revenus relativement aux OMHS, la variation des revenus s'explique par l'augmentation de 24,6 M\$ liée à la subvention de fonctionnement du ministère de l'Éducation, à la hausse de 8,2 M\$ de la subvention d'investissement, à la hausse de la taxe scolaire de 10,6 M\$, à la hausse des ventes de biens et services de 12,1 M\$, ainsi qu'à la hausse des revenus d'amortissement de la subvention d'investissement reportée de 10,3 M\$.

Dépenses

Les dépenses ont augmenté de 87 M\$, passant de 1 400 M\$ en 2021-2022 à 1 487 M\$ en 2022-2023, une hausse de 6 %.

La variation des dépenses s'explique en grande partie par l'augmentation des charges liées à l'enseignement et à la formation de 18,5 M\$, la hausse des charges liées au soutien à l'enseignement et à la formation de 26,1 M\$, la hausse des charges liées aux services d'appoint de 15,6 M\$, la hausse des charges liées aux activités relatives aux biens meubles et immeuble de 33,1 M\$ (dont 22 M\$ en lien avec les OMHS) et à une provision de 10,1 M\$ présenté dans les activités connexes pour le renouvellement des conventions collectives échues depuis le 1^{er} avril 2023.

Déficit accumulé

Le déficit accumulé a diminué à 78,1 M\$ en 2022-2023, comparativement à 99,9 M\$ en 2021-2022 (montant redressé à 399,9 M\$ suite à l'application de la norme sur les OMHS). Les résultats financiers de l'année 2022-2023 démontrent un effort continu et rigoureux de gestion des fonds publics par tous les titulaires de budget du Centre de services scolaire.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le 1er juillet 2022, le Centre de services scolaire a adopté le chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ». Ce chapitre établit des normes sur la façon de comptabiliser, d'évaluer et de présenter le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, qui font ou non l'objet d'un usage productif. Ces obligations sont principalement relatives aux bâtiments comprenant des matériaux amiantés.

L'effet de l'application de cette norme a été comptabilisé de façon rétroactive modifiée et a eu des répercussions sur les composantes suivantes de l'état des résultats et du déficit accumulé de l'exercice terminé au 30 juin 2023 :

- État des résultats: Augmentation de 299,9 M\$ du revenu de subvention d'investissement;
- Déficit accumulé redressé au début de l'exercice: Le déficit accumulé lié aux activités du début de l'exercice déjà établi se chiffrait à 99,9 M\$ et il a été redressé à 399,9 M\$ suite au redressement de 299,9 M\$.

Par ailleurs, le gouvernement s'est engagé à subventionner la valeur des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ayant pris naissance avant le 1er juillet 2022 ainsi que les sommes requises afin de pourvoir aux révisions de ces obligations et aux dépenses de désactualisation et d'indexation liées à ces obligations. Cette subvention a été comptabilisée en conformité avec la norme sur les paiements de transfert.

Analyse des résultats liés à l'investissement

Projets d'investissements et de maintien d'actifs

Les dépenses d'investissement et de maintien d'actifs ont diminué de 10,4 M\$, passant de 346,8 M\$ en 2021-2022 à 336,4 M\$ en 2022-2023.

Ajout d'espace

Les dépenses associées à des projets d'ajout d'espace se sont élevées à plus de 107,9 M\$ en 2022-2023, comparativement à 95 M\$ en 2021-2022.

Au cours de l'année financière 2022-2023, nous avons livré trois projets d'ajout d'espace, soit l'école Saint-Donat Annexe, l'école Saint-Albert-le-Grand et le Centre Alphonse Desjardins (délocalisation des élèves de l'école des Monarques, édifice Marie-Rollet).

Maintien d'actifs

Les dépenses relatives au maintien d'actifs immobiliers, à la résorption du déficit de maintien, ainsi qu'au travaux de réfection et de transformation se sont élevés à plus de 197,5 M\$ en 2022-2023, comparativement à 228,8 M\$ en 2021-2022.

Technologies de l'information

Les investissements en technologies de l'information se sont élevés à 16,8 M\$ en 2022-2023, comparativement à 13,4 M\$ en 2021-2022.



École Saint-Donat Annexe, livrée en 2022-2023



École Saint-Albert-le-Grand, livrée en 2022-2023